

Définition de l'épistémologie : Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que l'épistémologie apparaît comme champ disciplinaire spécifique. Ceux qui se sont essayés à en donner une définition s'appuient en général sur l'étymologie du terme. Ils soulignent ainsi qu'« épistémologie » est la combinaison de deux mots grecs : épistèmè, qui signifie science, connaissance, savoir ; et logos, qui veut dire discours, langage, jugement. Le mot épistémologie est apparu pour la première fois en 1906 dans un supplément du nouveau *Larousse illustré*, puis il a été utilisé par Émile Meyerson dans *Identité et réalité* (1908).

L'épistémologie est ainsi, selon les cas, soit une **étude sur la science**, soit une **étude sur la connaissance**.

Les anglophones privilégient la seconde de ces deux possibilités : ils emploient pour la plupart **epistemology** comme synonyme de « théorie de la connaissance ».

Les francophones comprennent « épistémologie » en un sens plus étroit : ils l'utilisent uniquement pour qualifier la réflexion sur la connaissance spécifiquement scientifique, réservant l'expression de « **théorie de la connaissance** » à l'étude de la connaissance en général (scientifique et non scientifique).

Actuellement, on désigne par épistémologie la description et l'examen critique des procédés (théoriques et pratiques) selon lesquels sont mises en œuvre les sciences.

L'épistémologie interroge la nature et la valeur des principes, des concepts, des méthodes, et des résultats des sciences.

Ceci lui confère deux caractéristiques majeures :

- Elle est un discours réflexif, c'est-à-dire un discours faisant retour sur les sciences.

L'épistémologie présuppose donc la science et vient forcément après elle.

- Elle est un discours critique : elle ne se contente pas de décrire les sciences sans les juger ; elle s'emploie de surcroît à discuter du bien-fondé et de la portée des propositions et des méthodes scientifiques.

L'épistémologie étant un discours sur les sciences, il conviendra :

- De spécifier la nature du discours considéré (est-il philosophique ? scientifique ? quels sont ses moyens ?).
- De caractériser l'objet de ce discours (que faut-il entendre par « science » ? Quelles disciplines concrètes range-t-on dans la catégorie de science ?).

Quelques définitions supplémentaires :

1. L'épistémologie est la théorie de la connaissance. C'est-à-dire réfléchir sur les critères auxquels une connaissance véritable devrait se conformer (HARRE, 1984).

2. L'épistémologie est la partie de la philosophie des sciences qui considère la manière dont les savoirs s'organisent" (FOUREZ, 1988).

3. L'épistémologie est essentiellement l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique (non psychologique), leur valeur et leur portée objective. (LALANDE, 1991).

4. L'épistémologie est l'étude de la nature, de la structure et des limites du savoir. (VAN PARIJS, 1982).

5. L'épistémologie des sciences renvoie selon Le Moigne (1994) à trois grandes questions : définition de la connaissance, manière dont elle est constituée et appréciation de sa valeur ou validité.

- **Harré** parle de "critères auxquels une connaissance véritable devrait se conformer".

- **Fourez** parle de "la manière dont les savoirs s'organisent".

Dans la première définition, il y a une connotation "**évaluative**" ou "**normative**" : il s'agit de porter un jugement sur la connaissance.

Dans la deuxième définition, on se trouve, dans le domaine de la description d'un ensemble de savoir.

Alors, l'épistémologie peut être normative ou descriptive.

Pour bien comprendre cette distinction, commençons par en différencier les jugements de valeur, d'un côté, et les jugements de réalité, de l'autre.

a) **Jugements de valeurs et jugements de réalité**

La distinction entre jugements de valeurs et jugements de réalité est essentielle à toute réflexion sur la connaissance, mais elle n'est pas pour autant facile à définir en quelques mots.

On porte un **jugement de valeur** lorsqu'on **évalue une réalité** en fonction d'une **préférence**, d'une **norme** morale, sociale, esthétique.

On porte un **jugement de réalité** lorsqu'on essaie de décrire cette réalité telle qu'on **la perçoit, sans la "juger"**, au sens courant du terme.

Ainsi, si je dis "cette musique est de IDIR", je porte un jugement de réalité. Si je dis, "cette musique est brillante", je porte un jugement de valeur.

Dans le même ordre d'idées, mais pour prendre un exemple plus directement lié aux sciences sociales, lorsqu'on affirme que "la gestion de la faculté n'est pas exercée exclusivement par des enseignants", on porte un jugement de réalité (susceptible, d'ailleurs, d'une procédure de vérification); par contre, si on dit que "la gestion de la faculté ne devrait pas être exercée exclusivement par des enseignants ", on porte un jugement de valeur.

Les jugements de valeurs sont donc irréductiblement subjectifs, alors que les jugements de réalité sont en principe susceptibles d'être tranchés par l'observation empirique. Cela ne signifie pas que les seconds soient forcément plus certains que les premiers. Ainsi, nous sommes tous à peu près certains que le crime est inacceptable. En revanche, nous sommes beaucoup moins certains que l'univers est en expansion. Il reste qu'il est impossible de démontrer que «le crime est inacceptable » indépendamment de nos points de vue subjectif. En revanche, l'idée que le monde est (ou n'est pas) en expansion est une réalité indépendante de nos convictions. « Le crime est inacceptable» est donc irréductiblement un jugement de valeur alors que « le monde en expansion » est un jugement de réalité: il n'est pas possible de vérifier objectivement la première idée, alors qu'il est possible de vérifier objectivement la seconde (si nous avons les instruments nécessaires).

L'ensemble de la démarche scientifique repose d'ailleurs sur cette distinction : une théorie scientifique ne peut en principe contenir de jugements de valeur (ce qui ne veut pas dire que les scientifiques, en tant qu'être humains, doivent se désintéresser de ces jugements).

b) Epistémologie prescriptive (ou normative)

On parle d'**épistémologie prescriptive** ou normative lorsqu'on cherche à déterminer quelles sont les critères d'une connaissance "valide" ou "vraie" et les méthodes adéquates pour y arriver. C'est-à-dire, l'épistémologie s'efforce de porter un regard critique sur le travail du scientifique, et de dire ce qui est "correct" ou "incorrect" dans sa manière de travailler. Elle tente de déterminer la validité et les limites d'une connaissance acquise selon telle ou telle méthode.

Ce type d'épistémologie a été beaucoup critiqué par les philosophes contemporains ; ils disent: de quel droit le philosophe saurait-il mieux que le savant lui-même comment il convient de faire de la "bonne science" ?

c) L'épistémologie descriptive (ou "naturalisée")

L'objectif de l'**épistémologie descriptive** est surtout de décrire, le plus rigoureusement possible, ce que les savants font effectivement, sans porter de jugement de valeur.

Cette conception développée par Thomas Kuhn dans « La structure des révolutions scientifiques (1983), dans lequel il a montré qu'à tout moment, dans une discipline donnée, le débat sur la validité des connaissances scientifiques s'apprécie dans le contexte d'un cadre conceptuel donné, qui n'est pas remis en question. Il appelle ce cadre conceptuel un paradigme.

Objet de l'épistémologie: L'épistémologue s'intéresse aux modes de connaissance (grands principes, méthodes d'investigation et d'expérimentation) et à la qualité des savoirs

produits par les disciplines scientifiques. Elle étudie les conditions permettant à une connaissance d'avoir (ou pas) un statut scientifique et de produire (ou pas) un savoir valide. Elle met en évidence la rationalité spécifique aux théories et aux pratiques scientifiques.

L'épistémologie s'intéresse lorsqu'elle étudie une science, aux principes ontologiques qui la guident (ce qui la fonde) (**comment la science est-elle constituée**), aux principes gnoseologiques qu'elle applique (les manières de connaître) (**Théorie de la connaissance**) et enfin à ses procédés empiriques (les formes d'expérimentation, d'observation, d'enquête et les techniques employées). L'épistémologie s'efforce de formaliser les paradigmes scientifiques (ensemble des principes admis par la communauté qui servent de modèle pour une science, à un moment de son évolution).

L'épistémologie est le fait des philosophes qui s'intéressent aux sciences, mais également des scientifiques eux-mêmes dans leur activité lorsqu'ils réfléchissent sur leur discipline. Cette réflexion interne au domaine de recherche peut, à certains moments, prendre un aspect critique et inviter à dépasser le paradigme en vigueur.

L'épistémologie historique (terme proposé par Dominique Lecourt en 1969) vise à éclairer non seulement l'émergence des concepts scientifiques, mais aussi les « rationalités » plus larges qui les rendent possibles. Un débat a lieu pour savoir si ces rationalités doivent être étudiées à l'intérieur d'une logique exclusivement scientifique ou comme étant des modes de raisonnement inscrits plus largement dans la culture savante d'une époque.

On a reproché à l'historicisation de l'épistémologie d'entraîner un relativisme sceptique. La relativisation des connaissances scientifiques à leurs conditions historiques n'exclut pas de juger de leur validité. On peut à la fois contextualiser historiquement une science et « assumer la question difficile de la validité des théories » (Jean Gayon). Reconstituer la genèse historique, n'empêche pas la reconstruction rationnelle et la réflexion critique.

Les Principaux paradigmes épistémologiques en sciences sociales

Le paradigme guide l'activité scientifique : il dit à la fois dans quelles directions il faut chercher, quels sont les phénomènes pertinents pour la recherche et ceux qui ne le sont pas, qu'est-ce qui doit être expliqué et qu'est-ce qui est considéré comme "évident".

En temps normal, les chercheurs d'une même discipline travaillent tous à l'intérieur d'un paradigme.

Un paradigme, c'est une façon d'être dans le monde de la recherche, une façon d'être que l'on partage avec d'autres et qui conduit à la formation de communautés de recherche ayant leur propre histoire, leur propre définition du savoir, leurs propres principes éthiques,

leurs propres voix et leurs propres critères pour juger de l'adéquation de toute interprétation des phénomènes ou des expériences.

Une position paradigmatique choisie par un chercheur est toujours celle qui a le plus de valeur pour lui et celle qu'il juge utile pour atteindre le but de sa recherche, celle aussi qui lui accordera la reconnaissance de certains de ses pairs. Les positions paradigmatiques sont objet de divergences et de remises en question constante.

Positivisme : Le positivisme est une perspective épistémologique qui préconise que seule la connaissance empirique, vérifiable et observable est valable. Il rejette les affirmations métaphysiques et non empiriques comme non scientifiques.

La période (1900 à 1950, L'âge traditionnel) : Cette époque est associée à l'épanouissement du positivisme qui a pour but **d'expliquer et de prédire**. Pour le positivisme il existe une réalité extérieure que chacun peut appréhender et qui est mue (est changée) par des lois naturelles constantes et généralisables. Dans cette période il y avait un engagement envers l'objectivité : **l'autre que l'on étudie est un étranger et le chercheur est un solitaire qui part à la rencontre de son objet de recherche; le chercheur n'influence pas l'objet et n'est pas influencé par lui**. On peut identifier ici une croyance dans le non-changement : **ce qui est étudié ne change pas, ni le sens ni l'évolution du changement lui-même**. Le chercheur ne prend pas position dans sa recherche : c'est la voix de l'expert, du scientifique qui s'exprime. Le texte positiviste va mettre en évidence des variables, des hypothèses, des propositions dérivées d'une théorie particulière qui voient le monde en termes de causes et d'effets.

Empirisme : L'empirisme est la perspective philosophique qui affirme que toute connaissance provient de l'expérience sensorielle. Les empiristes estiment que l'observation et l'expérience directe sont les sources primaires de notre connaissance.

Rationalisme : Le rationalisme, à l'inverse, soutient que la raison et la réflexion intellectuelle sont les principales sources de connaissance. Les rationalistes considèrent que certaines vérités sont accessibles par la seule pensée, indépendamment de l'expérience sensorielle.

Scepticisme : Le scepticisme est une approche qui remet en question la certitude de la connaissance. Les sceptiques doutent de la possibilité de parvenir à une connaissance absolue et incontestable, soulignant les limites de notre compréhension.

Cohérentisme : Le cohérentisme affirme que la vérité et la justesse de nos croyances dépendent de leur cohérence avec d'autres croyances que nous détenons. Les croyances doivent former un système cohérent pour être considérées comme vraies.

Correspondantisme : Le correspondantisme soutient que la vérité est une question de correspondance entre nos croyances et le monde réel. Une croyance est vraie si elle correspond aux faits.

Induction : L'induction est le processus par lequel nous tirons des généralisations à partir d'observations spécifiques. Cependant, l'induction est sujette à la critique, car elle ne garantit pas la vérité, mais seulement une probabilité.

Déduction : La déduction repose sur le raisonnement logique pour tirer des conclusions à partir de prémisses. Elle est considérée comme plus fiable que l'induction en termes de garantie de vérité si les prémisses sont vraies.

Contextualisme : Le contextualisme épistémique suggère que la vérité et la justification de nos croyances dépendent du contexte dans lequel elles sont énoncées. Une croyance peut être justifiée dans un contexte, mais non dans un autre.